



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 11/2016

le 23 mars 2016

**Concerne :**

Construction d'un pavillon scolaire provisoire sur le terrain communal de la rue du collège – Décompte final.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 5/2015	Fr.	500'000.--
Montant des travaux exécutés	Fr.	432'457.--
Montant non dépensé	Fr.	67'543.--

Le montant de Fr. 30'000.-- concernant le démontage est inclus dans le décompte. Toutefois, il ne sera dépensé que lors du désassemblage et l'évacuation des containers.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :

  
  


Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 29 février 2016

ADM-1603-PAD-rc-CC-Comm11-2016-Pavillon\_scolaire\_decompte.docx

